

N
L'évolution de la nomadisation
en Mauritanie sahélienne

5 JUIL 1971

par CH. TOUPET

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 22738

Cpte : 6

Avec la Cyrénaïque et l'ancienne Transjordanie, la Mauritanie est sans doute le seul pays au monde dont la population soit en très forte majorité nomade. Sur environ 700 000 personnes, près de 500 000 vivent de la nomadisation¹. De plus, la population urbaine ne représente que 7% du total, ce qui est le chiffre le plus faible de tous les États de l'Afrique de l'Ouest. Aussi la majeure partie du gouvernement central n'est-elle pas issue des couches citadines, mais est au contraire recrutée parmi les chefs de tribu habitués à vivre les problèmes de la nomadisation. Enfin, ce n'est que tout récemment que l'industrie a pénétré en Mauritanie.

La société maure résulte de l'influence dominante prise sur le peuplement berbère ancien par les conquérants arabes Beni Hassan arrivés du Sud marocain au XIV^e siècle. Si la langue arabe s'est imposée, les Beni Hassan ont dominé le pays incomplètement; le mouvement maraboutique du XVI^e siècle aboutit à la création de puissantes tribus berbères d'origine. Au total, ces derniers détiennent l'émirat du Tagant, tandis que ceux de Trarza, Adrar et Brakna sont aux mains de Beni Hassan.

Le système de castes hiérarchisées aboutit à l'organisation la plus solide du Sahara. Cependant, même ici, le système est extrêmement fluide. Les guerriers et les maraboutiques forment deux castes dirigeantes qui ne sont jamais qu'une minorité au sein des groupes tribaux qu'ils ont rassemblés. Les premiers, vivant de la protection par les armes, ont plus pâti de la sécurité actuelle que les seconds dont le prestige plus stable est une source de richesse considérable.

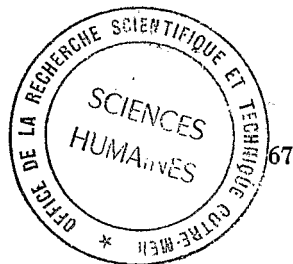
La grande majorité des nomades blancs (*beidane*) est composée, au sein des tribus, par les pasteurs tributaires (*zenaga*). Il s'y ajoute les deux castes spécialisées et peu nombreuses des forgerons (*maalemin*) et des griots, chantres-musiciens. La minorité noire intégrée aux tribus est formée d'esclaves ou serviteurs employés au campement ou dans les cultures, et d'harratines, affranchis mais non indépendants, qui sont surtout cultivateurs. La proportion des Noirs vivant dans les tribus est mal connue, un peu plus du quart chez les Kounta de Moudjeria².

Les redevances payées par les tributaires ou les harratines s'adressent en général précisément à une tente de guerriers, comme la *horma* ou à une tente de religieux comme la *gabodi*³. Mais certains prélèvements se font au profit de l'émir, comme le dixième de la récolte du mil. Les bénéficiaires se doivent de redistribuer tout cela à leur entourage, famille et clientèle.

1. Y compris 100 000 Noirs sédentaires.

2. Recensement du résident Fargette en 1951.

3. Un mouton par tente tribulaire et par an.



LA NOMADISATION EN MAURITANIE

50 — 50
 0 100 200 300 400

Parcours des :
 Ahel Noh (1)
 Ahel Boulobat (2)
 Ladem (3)
 Haïballah (4)

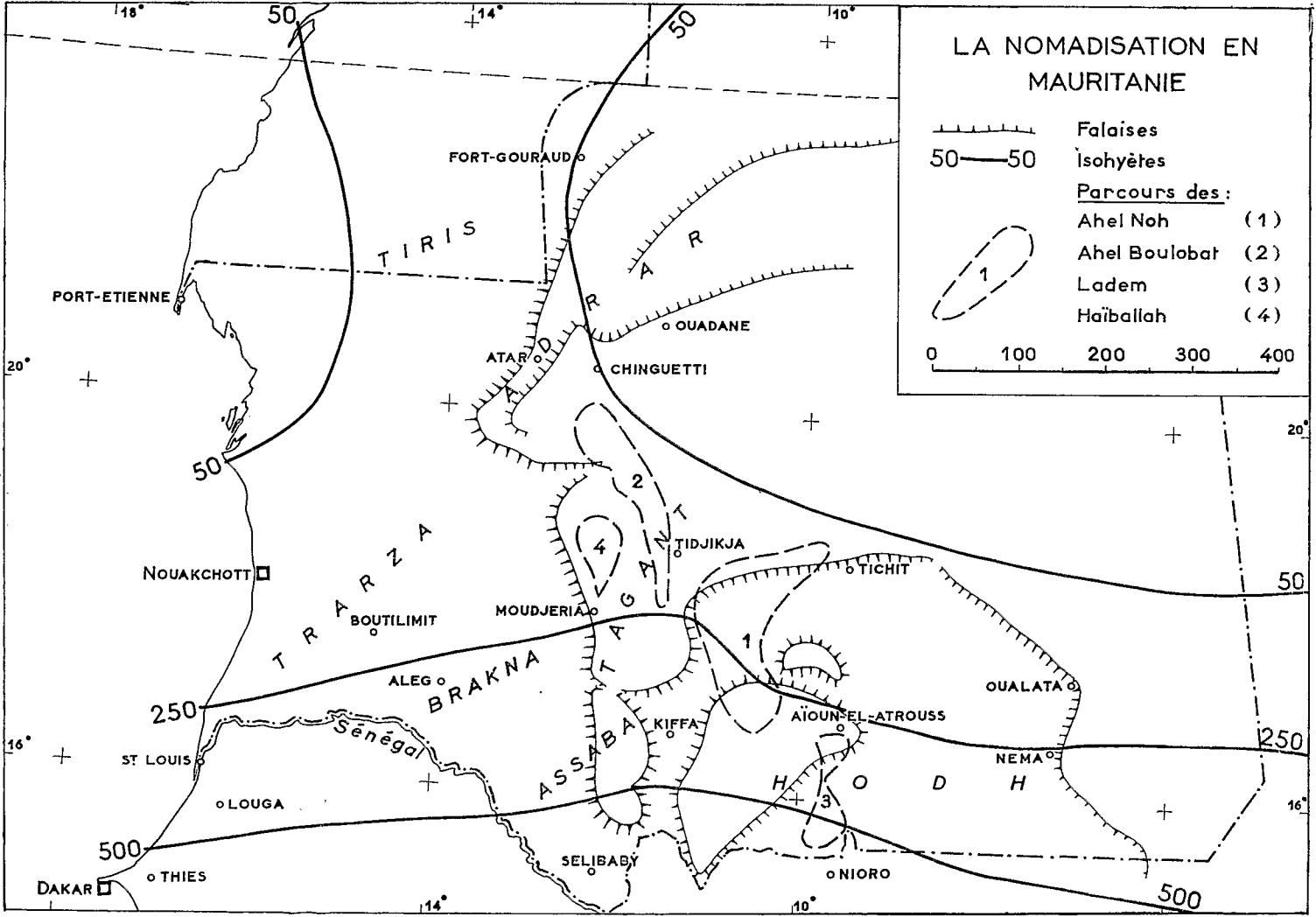


Fig. 6. Nomadisation en Mauritanie.

La variété de statut à l'intérieur d'une tribu apparaît par exemple chez les Ouled Biri du Trarza¹: 300 familles de descendants de l'ancêtre Biri; 500 familles d'étrangers « nobles »; 200 familles d'étrangers associés pour le paiement de la *diya*; 300 familles d'étrangers tributaires; 220 familles d'harratines; 90 familles de maalemin.

Mais, bien souvent, cette architecture est temporaire; non seulement un groupe de familles peut changer de protecteurs nobles, ce que l'administration française a favorisé au profit des religieux et au détriment des guerriers, mais aussi un groupe peut changer exceptionnellement de caste, comme le groupe de maalemin Ouled Rgueg annobli par l'émir du Trarza.

A cette variété de la composition sociale des tribus s'ajoutent les multiples nuances dialectales qui les différencient ainsi que les nombreuses affiliations aux confréries religieuses rattachées aux principales « voies » mystiques de l'islam. Cependant, la stabilité d'ensemble de la société maure apparaît surtout dans la solidité du nomadisme pastoral, surtout au Sahel.

VIA PASTORALE

Pluies et paturages

Adossée au tropique du Cancer, limite ultime des pluies tropicales d'été, et soumise aux alizés desséchants, la Mauritanie sahélienne peut être limitée au nord par l'isohyète 50 mm, qui rejette dans le Sahara tout le nord de l'Adrar, et au sud par l'isohyète 500 mm, qui correspond *grosso modo* à la frontière mauritano-soudanienne où apparaissent brusquement les beaux champs de mil en culture sèche étendus autour des gros villages concentrés des Sarakolé. Sur plus de 600 000 km², à peine 1% est consacré en bonne année aux palmeraies et aux cultures de décrue qui cernent les berges des oueds et des mares temporaires.

Vers le nord, les moyennes annuelles s'abaissent de 250 à 50 mm, mais les écarts annuels sont considérables: Atar a reçu 31 mm en 1928 mais 247 mm l'année précédente; la saison des pluies est réduite à quelques fortes ondées, espacées souvent de plusieurs semaines, incapables d'entretenir la végétation temporaire qu'elles ont fait naître. Dans le Sud, où les moyennes annuelles augmentent de 250 à 500 mm, les pluies sont mieux réparties et la saison pluvieuse s'allonge: à Nouakchott, Boutilimit, Tidjikja, elle débute en juillet², mais à Aleg, Moudjéria, Kiffa, Aioun el Atrouss, en juin, et enfin, au sud-est, entre Sélibaby et Néma, en mai.

Les variations annuelles, bien qu'atténuées, demeurent une menace pour les éleveurs; dans le Hodh ou le Tagant, certaines années, la saison sèche se prolonge jusqu'au 15 août: les troupeaux sont chassés jusqu'au Soudan, ou même décimés.

Le paysage dominant est la steppe de graminées à acacias: elle se dégrade vers le nord en touffes isolées de hâd (*Cornulaca monacantha*) et de sbât (*Aristida pungens*) et s'enrichit vers le sud de nombreuses espèces soudano-deccaniennes pour former un tapis continu de hautes herbes d'où émergent les acacias, les combrétacées, les asclépiadacées, les capparidacées, le techot et même le baobab et le dumbu annonciateurs des savanes soudanaises³.

La composition des troupeaux varie donc selon la latitude. Dans le Sahel méridional règnent les bovins, qui se contentent aisément de la paille subsistant la plus grande partie de la saison sèche; ils doivent être abreuvés chaque jour et leurs faibles possibilités de déplacement exigent des points d'eau rapprochés; enfin, ils ne peuvent aller dans les dunes. Ils ne dépassent guère l'isohyète 200 mm. Moutons et chèvres, plus rustiques, plus mobiles, attaquant les feuillages quand l'herbe manque, se

1. DUBIE (1953), p. 147.

2. Nous avons choisi comme début des pluies le premier mois durant lequel les précipitations sont en moyenne supérieures à 10 mm.

3. *A. nilotica*, *A. sénégale*, *A. flava*, *A. raddiana*; *C. aculeatum*; *Calotropis procera*; *Leptadenia spartum*; *Maerna crassifolia*; *Boscia senegalensis*; *Balanites aegyptiaca*; *Adansonia digitata*; *Sclerocarya birrea*.

contentent d'un abreuvement tous les deux jours en période chaude. On les rencontre en nombreux troupeaux indisciplinés dans tout le Sahel.

Dès les confins du Sahara règne le chameau. Il ne peut vivre dans les régions trop arrosées du Sud, où pullule la tabourit¹. Il trouve dans le Nord ses aliments préférés : le hâd, le sbât, l'aouaraj (*Calligonum comosum*) et l'askaf salé. Il est capable, au repos, de ne pas boire pendant une semaine et sa grande sobriété lui confère la mobilité nécessaire pour parcourir de vastes espaces sans eau.

La règle générale des pasteurs sahéliens est de se contenter des pâturages méridionaux en saison sèche (hiver) et de rechercher les pâturages les plus septentrionaux en saison humide. Le mouvement des campements et des troupeaux affecte ainsi une forme pendulaire d'ampleur variable selon que l'année est plus ou moins pluvieuse. Depuis une quinzaine d'années, les déplacements sont de quelques dizaines de kilomètres dans le Sud et atteignent 200 km dans le Nord. Les parcours sont propriété collective des fractions. Par exception, enfreignent ces droits : les Reguibat au nord en année sèche et au sud les Peuls qui s'infiltrent en Mauritanie.

Dès qu'ils possèdent des terrains de culture et des palmeraies, les pasteurs maures sont tentés d'y effectuer des séjours aux périodes de récolte. Ils deviennent des semi-nomades. Leurs pérégrinations sont toujours dominées par le balancement des pluies mais affectées aussi par l'emplacement des champs et des palmeraies. Surtout le rythme du déplacement est différent : tandis que le nomade pur, très mobile, abandonne un pâturage dès qu'il est rasé par ses troupeaux, le semi-nomade effectue plutôt une série de stations qui peuvent durer plusieurs mois sur des pâturages abondants. Les déménagements moins fréquents, la densité des pâturages de paille du Sud et la possession de provisions de dattes et de mil autorisent le rassemblement de campements de grande taille. Si les nomades, aux franges du Sahara, se dispersent en une multitude d'infimes campements familiaux de quelques tentes, au contraire la moyenne des campements de semi-nomades sahéliens est d'une trentaine de tentes et les grands groupements autour d'un émir ou d'un marabout célèbre peuvent atteindre une centaine de tentes, vivant plus des redevances que des ressources rurales directement.

L'élevage est si essentiel en Mauritanie, le cheptel est tellement l'équivalent du capital, que les Maures qui ont échappé à la vie nomade – citadins, commerçants ou fonctionnaires enrichis – achètent avec leurs gains des troupeaux qu'ils confient à des bergers. Cependant, les pasteurs ont de faibles capacités techniques. Si le choix des pâturages et la recherche des animaux égarés exigent des sens aiguisés, la sélection du bétail et l'entretien du pâturage n'existent pas, et les bœufs sont moins bien soignés que par les Peuls. De même, les champs ne sont pas gardés contre le bétail, et même les harratines qui les cultivent temporairement vivent sous la tente et ne sont en rien des paysans.

Exemples de nomadisation

Les quatre exemples portés sur les fig. 7, 8, 9 et 10 montrent le cycle annuel parcouru par les Ahel Noh (1), grands chameliers, les Ahel bou lobat (2), à la fois chameliers et bouviers, les Ladem (3), semi-nomades bouviers, et les Haïballah (4), semi-nomades bouviers ayant des cultures importantes. Chez tous ces éleveurs on distingue les trois périodes de l'année, saison sèche froide de l'hiver, saison sèche chaude du printemps, où l'abreuvement et l'alimentation du bétail sont le plus difficile, et saison humide d'été, la plus facile. De plus, les nomades qui possèdent des palmeraies y passent la *gatna*, période de récolte des dattes en fin de saison chaude et sèche (juillet). Les campements sont peu nombreux chez les chameliers Ahel Noh – 10 à 12 tentes – plus importants dans les autres cas – une trentaine de tentes chez les Haïballah.

1. Mouche porteuse d'une variété de trypanosomiase.

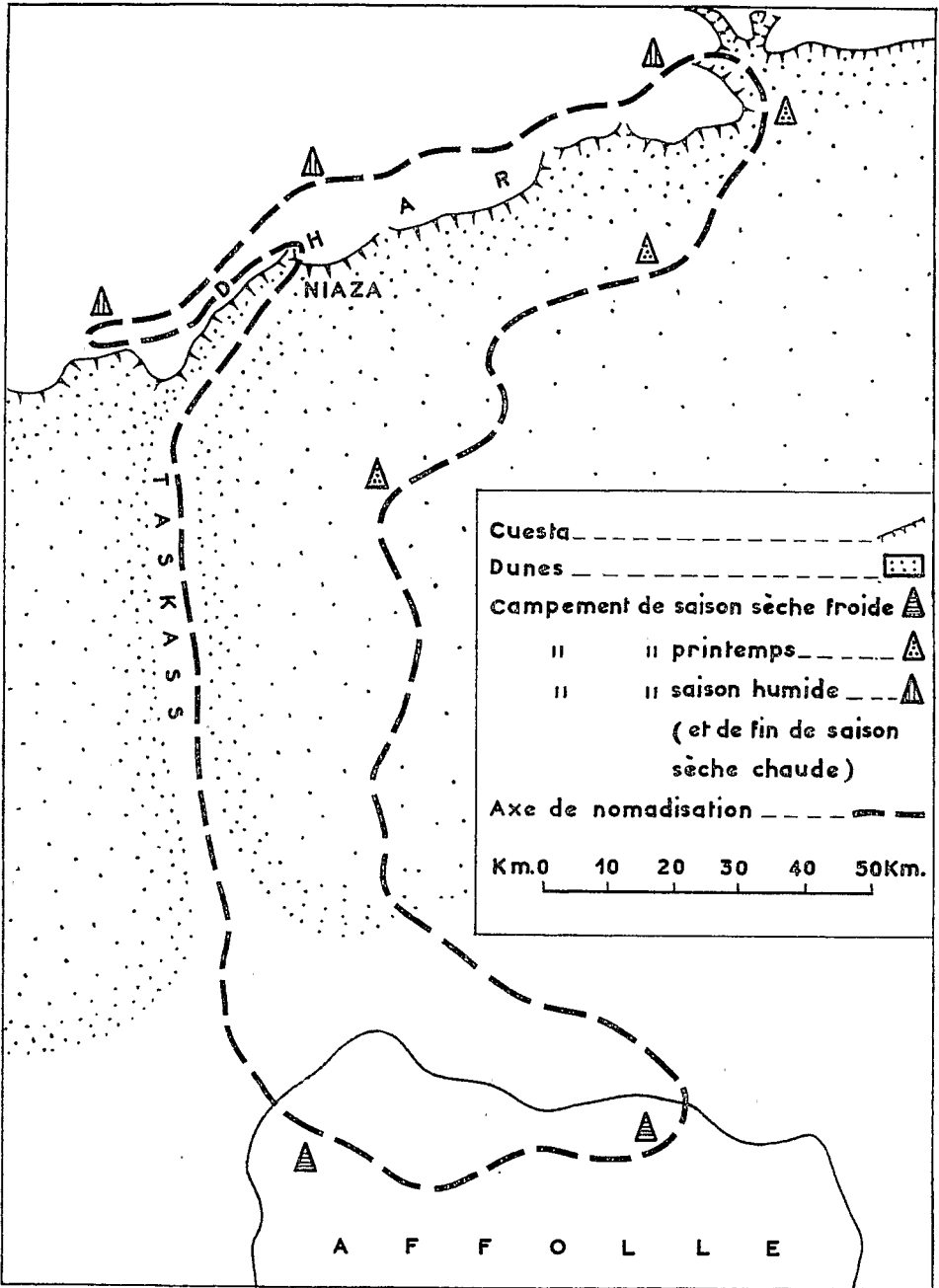


FIG. 7. Nomadisation des Ahel Noh.

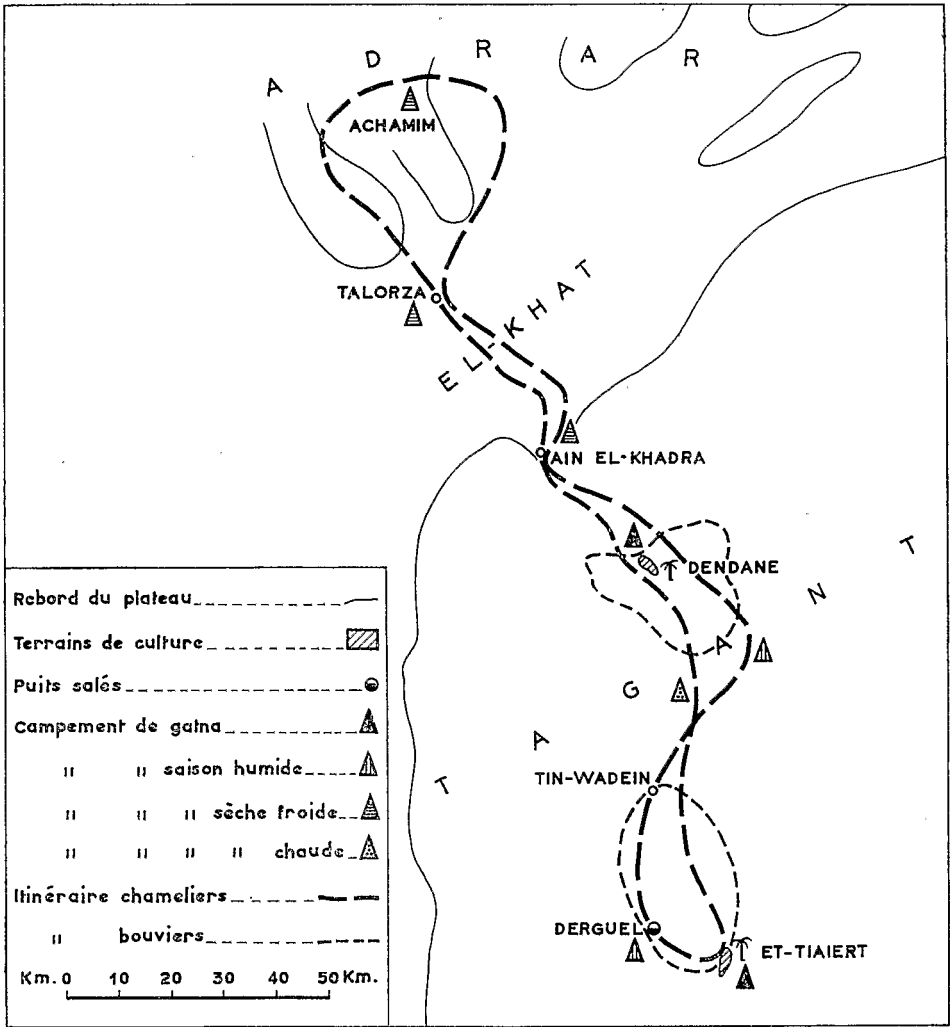


FIG. 8. Nomadisation des Ahel bou lobat.

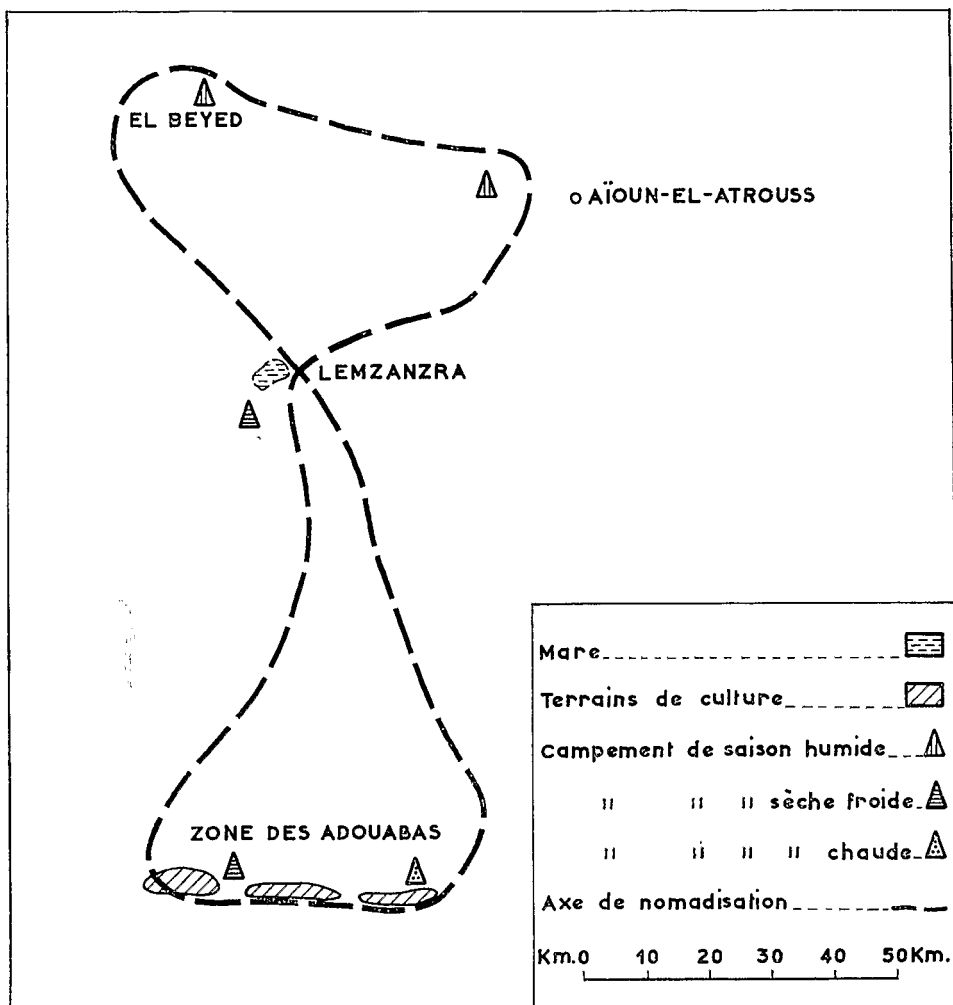


FIG. 9. Nomadisation des Ladem du Hodh.

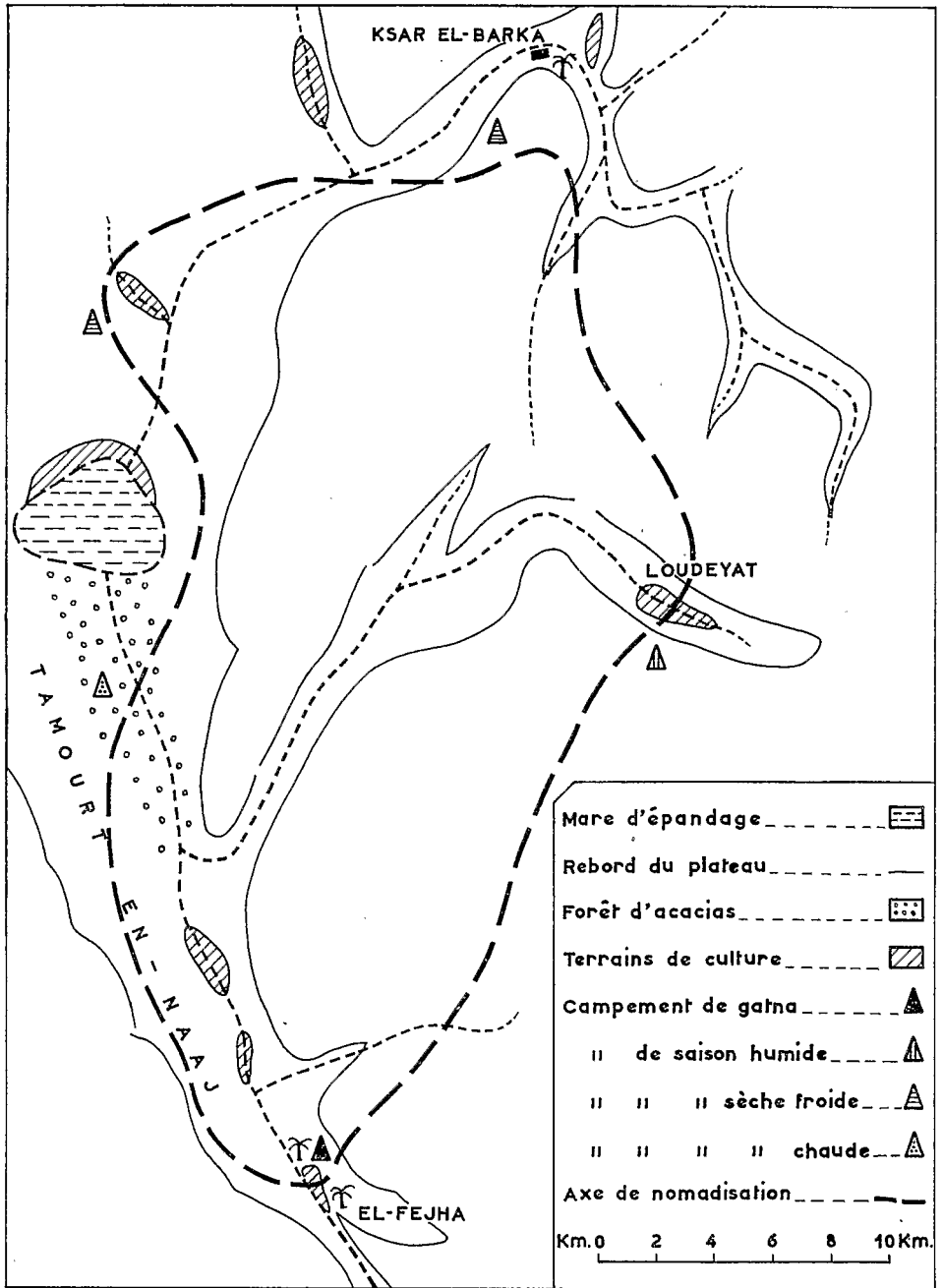


FIG. 10. Nomadisation des Haïballah.

Les chameliers parcourent de grandes distances. Lorsque les bons pâturages se succèdent, ils ne montent même pas la tente et suivent chaque jour la marche des troupeaux (1). Le cycle chamelier s'inverse chez les éleveurs (2) qui atteignent, très au nord, les régions de pluies d'hiver. Ce très long parcours des chameaux est accompagné seulement par les bergers, jeunes nobles ou serviteurs, tandis qu'ici les familles, peu mobiles, suivent seulement le déplacement des bovins.

Les déplacements des éleveurs de bovins, de moutons et de chèvres sont modestes (2, 3 et 4) et assez simples par eux-mêmes. Mais ils s'associent aux stations nécessitées par les cultures. Les tribus qui ont des palmeraies y passent la *gatna* (2 et 4), à la fois pour profiter des ombrages, se gaver de dattes vertes (*l'blah*) et faire provision de dattes mûres. Les éleveurs s'intéressent aux cultures de décrue seulement pour assister à la récolte du mil et prendre leur part (3 et 4).

L'intégration de l'élevage nomade et des cultures est particulièrement complexe chez les Haïballah (4), fraction des Kounta ayant pour domaine principal la vallée de Tamourt en Naaj. Le cycle annuel, commencé pendant la *gatna* à El Fejha, se poursuit sur les pâturages de plateau pendant les pluies, puis plus au nord, à proximité des cultures de mil qu'on récolte en saison sèche froide, pour se terminer dans la forêt d'acacias, seule ressource pour le bétail en saison sèche et chaude.

Attrance des pays du sud

Tous les témoignages concordent pour mettre en évidence un vaste mouvement de la population maure du nord vers le sud. La raison la plus claire est que, les tribus maures venant du Sud marocain, les dernières arrivées ont poussé les premières vers le sud; encore au cours du *xx*^e siècle, la grande tribu des Ouled bou Sbaa a glissé le long de la côte, de l'oued Dra au Tiris; elle est maintenant solidement installée dans le Guebla (ouest) mauritanien¹.

Mais, à l'intérieur même de la Mauritanie, on constate une migration du Sahara vers le Sahel; ainsi, un certain nombre de familles Reguibat se sont installées en moyenne Mauritanie, des riches pour y jouir d'une vie moins rude, des pauvres parce qu'ils n'avaient plus les moyens de faire face aux exigences de la vie au désert. De même des tribus maraboutiques comme les Ideybousat et les Kounta qui, à la fin du *xix*^e siècle, nomadisaient dans le Tiris ont recherché une sécurité politique et climatique plus grande au Tagant ou dans le Hodh².

En continuant son mouvement vers le sud, une tribu maure risque de disparaître car elle atteint la zone des grandes endémies tropicales auxquelles des organismes habitués à la sécheresse purificatrice du Sahara n'offrent aucune résistance. Le proverbe dit bien : le pays des Noirs tue les Blancs³. Ce mouvement pastoral vers le sud est prolongé par l'attraction du Sénégal, qui n'a fait que croître sous l'administration française.

D'une part, l'influence des grands marabouts maures (Quadriya et Tidjaniya) s'exerce sur les populations de Sénégambie parmi lesquelles ils effectuent des tournées de redevances fort rémunératrices. Beaucoup de Maures se sont ainsi installés dans les villes du Sénégal et surtout à Dakar⁴.

D'autre part, le Sénégal offre aux éleveurs de Mauritanie un marché très appréciable. Par exemple, un commerçant torkoz visite les campements de pasteurs et achète à crédit, selon le barème des prix pratiqués dans le Tagant, des troupeaux de bœufs, de boucs et de moutons (presque exclusivement des mâles). Il les confie à un berger qui les mènera en cinq ou six semaines, afin de ne pas les fatiguer, sur les

1. H. MARTIN (1939), « Les tribus du Sahel mauritanien et du Rio de Oro. I: Les Ouled bou Sba », *Bifan*, 2-3, p. 387-629.

2. BORRICAND, 1948.

3. BOUHAQ, 1938.

4. Selon le recensement effectué par le Service des statistiques en 1955, Dakar compte 5 455 Maures, dont 19% y vivent temporairement: Il s'agit essentiellement de petits commerçants et de bouchers: sur 470 bouchers, 215 sont d'origine maure.

grands marchés du Sénégal: Louga, Diourbel, Thiès et surtout Dakar. Aux bouchers maures de ces centres il vend ses bêtes à un cours beaucoup plus élevé que celui du Tagant. De retour, il rembourse les pasteurs, en tissus et autres articles européens, à un cours naturellement avantageux, et réalise un double bénéfice. Il organise deux voyages par an, l'un à la fin de l'hivernage, l'autre avant la Korité (fête musulmane de l'Aïd el Kebir). Même en comptant le déchet du bétail pendant le trajet, qui peut atteindre 20%, et le salaire du berger (6 000 francs par voyage, plus le prix du retour en camion), il reste un bénéfice considérable¹.

EFFETS DE LA COLONISATION

L'implantation d'une administration française a provoqué des transformations profondes: la sécurité a modifié les rapports de force des différentes catégories sociales; la vie urbaine a été favorisée. Il est certain, en outre, que la population s'accroît rapidement, beaucoup plus vite pour les Noirs, harratines ou serviteurs, que pour les Blancs, au moins dans le sud du pays².

Vie agricole et exode de la main-d'œuvre

La pacification a contribué à peupler le Sahel aux dépens du Sahara. Tout d'abord, l'attraction des ports, l'essor du trafic automobile et aérien, ont ruiné les caravanes chamelières qui étaient une ressource considérable pour les nobles. Dans tout le Sahel les chameaux disparaissent, remplacés par les bovins. En 1900, une chamelle valait trois fois plus qu'une vache, de nos jours, à peine un peu plus qu'une vache. L'élevage des bovins (et aussi des ovins et des caprins) était au contraire favorisé par une politique efficace de forage de puits profonds et assez rapprochés pour permettre l'exploitation rationnelle complète en particulier dans le Trarza et le Hodh.

Pendant, l'administration, inquiète de constater ce glissement des populations vers le sud, entreprit de les «fixer» par le développement des cultures. Si ce but ne fut pas atteint, les palmeraies ont été multipliées. Ainsi, de nombreux chefs de fraction, encouragés par des prêts, créèrent, dans le Tagant, l'Affollé, l'Assaba, des palmeraies qui sont aujourd'hui en pleine production. La construction de barrages de culture de décrue, dont on a voulu inconsidérément faire la panacée contre tous les maux de l'économie maure, a contribué à mieux nourrir les populations et, dans une certaine mesure, à les retenir dans le Sahel.

Il est indéniable que ces impulsions administratives accommodées de prêts et d'aide technique ont précipité le passage de la nomadisation à la semi-nomadisation. Toutes les observations que l'on peut faire en Mauritanie vont dans le sens des conclusions de J. Dresch à propos de l'essor du peuplement en zone sahélienne³. Mais cette transformation, qui aboutit à un nouvel aménagement du Sahel, pose aux Maures le redoutable problème de la main-d'œuvre.

Si les Maures ne croient pas déchoir en soignant eux-mêmes leurs chameaux, ils répugnent par contre à s'occuper des bovins, des ovins et des caprins, qu'ils confient à des bergers. De même, certains nobles estiment honorable de planter des palmiers, voire de les soigner, mais ils considèrent comme inconcevable de semer du mil. Ainsi, les 70 000 tonnes de mil qui font vivre la Mauritanie sont exclusivement produites par des serviteurs et des harratines, piliers de l'économie maure.

Avec la pacification, ces serviteurs ont pris peu à peu conscience de leur situation et la plupart se sont enfuis au Soudan ou au Sénégal, où ils deviennent socialement libres. Cette émigration revêt deux formes: émigration saisonnière ou émigration dé-

1. TOUPET (1958), p. 97.

2. Accroissement annuel de 15‰ des premiers, de 7‰ des seconds. (Document de travail de la Mission socio-économique du Sénégal.)

3. J. DRESCH (1959), « Les transformations du Sahel nigérien », *Acta geographica*, juin 1959, fasc. 30, p. 3-12, 1 carte, 3 photos.

finitive. L'émigration saisonnière, qui est essentiellement liée au rythme du travail, est surtout le fait des harratines. De juillet à janvier, ils cultivent champs et palmeraies et, de janvier à juillet, ils vont travailler sur le fleuve, à Dakar, à Nioro, à Bamako même, les hommes sur les chantiers, comme manœuvres, les femmes comme pileuses.

Cette émigration temporaire, admise par les nobles, qui en tirent de l'argent, s'est peu à peu transformée en émigration définitive et l'exemple des harratines a été suivi par les serviteurs. Il est impossible de chiffrer ce vaste mouvement; nous avons visité dans le Tagant de nombreux campements où ne restent que quelques servantes: tous les hommes ont définitivement émigré. Ainsi risque de se désagréger une société dont on peut percevoir déjà certains signes de déclin.

Désorganisation de la société et urbanisation

Avec la sécurité, les redevances traditionnelles ont perdu leur raison d'être et ont été rachetées par les tributaires. Guerriers et marabouts ont ainsi perdu des revenus. En même temps l'enseignement religieux a périclité.

L'affaiblissement de la solidarité tribale a orienté vers les postes administratifs de nombreux isolés, ce qui a déterminé un essor des villes. Mais, si les nomades étaient attirés par l'espoir d'une vie sans risque et d'un salaire, de petites villes purement administratives n'ont pu employer tout le monde: de nombreux oisifs ont pris l'habitude de vivre aux dépens des fonctionnaires ou des commerçants. Ces derniers se multiplient en nombre excessif et grèvent lourdement l'économie du pays par l'usure et la pratique de bénéfices excessifs. Ainsi, sans progrès technique, l'urbanisation n'est guère souhaitable. Une ville administrative moyenne comme Tidjikja n'emploie pas plus de 200 manœuvres et ses maisons se transforment vite en taudis où les maladies se multiplient.

MODERNISATION DE LA SOCIÉTÉ MAURE

L'industrie peut être un remède efficace au sous-emploi tout en accentuant la tendance à la sédentarisation. En Mauritanie, les perspectives restent modestes. A plein régime de production, MIFERMA (Mines de fer de Mauritanie, Fort-Gouraud) ne fera appel qu'à quelque quinze cents travailleurs qui feront vivre environ 10 000 personnes. Le piquetage et la construction de la voie ferrée Fort-Gouraud-Port-Etienne engendrent néanmoins la fixation de camps de travailleurs avec leurs familles; des nomades de la baie du Lévrier se montrent disposés à se sédentariser¹. Il sera très instructif de suivre le développement de ce double mouvement d'industrialisation et de fixation.

La scolarisation, en plein essor, peut être un facteur décisif dans l'évolution de la nomadisation en Mauritanie. Il convient de distinguer les écoles urbaines des écoles de campement, dont le remarquable développement est récent. Les premières s'adressent presque exclusivement à des enfants de citadins; c'est ainsi qu'à Moudjéria, en novembre 1959, sur un total de 141 élèves (cours préparatoire, cours élémentaire, cours moyen) on ne compte que 21 enfants issus de familles guerrières – encore est-ce grâce à un effort tout récent de l'émir du Tagant – et seulement 5 enfants venus de campements maraboutiques. Tous les autres sont fils de forgerons, de harratines et surtout de fonctionnaires africains. Il semble donc actuellement que l'école est essentiellement ouverte aux enfants du village et qu'elle accentue le divorce entre la société nomade et la société citadine.

Dans toute la subdivision de Moudjéria, peuplée d'environ 18 000 nomades, on ne recense qu'une école de campement avec trois classes et trois écoles avec une classe.

1. Renseignement communiqué par M. Y. Mersadier.

Mais ce déséquilibre est en voie d'être comblé rapidement; les chefs traditionnels ont perdu beaucoup de leur prévention à l'égard d'un enseignement laïc dont ils jugeaient la concurrence catastrophique pour l'enseignement maraboutique. Le même chef de tribu qui, il y a dix ans, n'envoyait à l'école que des fils de serviteurs ou de forgerons parce que l'administrateur lui réclamait un certain nombre d'élèves, y envoie aujourd'hui ses fils et ses neveux. Les gens de l'Adrar et du Trarza, plus évolués que ceux du Tagant ou du Hodh, acceptent même que leurs filles fréquentent l'école.

Trois facteurs ont facilité l'essor scolaire: l'accession de la Mauritanie à l'indépendance, exigeant de nombreux cadres rompus aux disciplines occidentales; une politique judicieuse de la part de la Direction de l'enseignement qui a consisté à dispenser dans la même école l'enseignement de l'arabe, confié à des maîtres diplômés, et l'enseignement du français et des disciplines modernes, confiés à des instituteurs; la multiplication des écoles de campement enfin, qui permet aux enfants de rester dans le cadre de leur famille. Les remarquables progrès de cet enseignement nomade permettent que la scolarisation ne s'oppose pas automatiquement à la nomadisation. Tout au plus avons-nous noté que la plupart des écoles nomades étaient installées à des lieux de ralliement des campements, et qu'elles pouvaient devenir le point de cristallisation d'un futur village.

Malgré l'existence de facteurs nouveaux de transformation, la nomadisation et surtout la semi-nomadisation demeurent le mode d'aménagement le mieux adapté au pays, ce qui ne veut pas dire que des efforts considérables ne doivent être entrepris pour réformer les techniques et les conceptions sociales. Les éleveurs maures ne pratiquent ni la régénération des pâturages ni le stockage du foin. Il est certain que, faute de ces techniques, bien des semi-nomades, qui ont l'habitude chaque année de retrouver les mêmes pâturages aux mêmes saisons, se privent ainsi d'une ressource considérable. Il semble que la technique de la conservation fourragère ne soit incompatible ni avec le régime de l'appropriation tribale des terrains de parcours, ni avec une nomadisation qui comporte des stations prolongées toujours aux mêmes endroits.

Encore faut-il que la Mauritanie bénéficie enfin de recherches zootechniques et de recherches de grande ampleur sur les fourrages. Il est indispensable d'expérimenter ces techniques dans une station d'essai qui reste, hélas! à construire en zone sahélienne, avant de les diffuser avec quelque chance de succès parmi les éleveurs nomades; cette diffusion ne pourra réussir que si l'on s'efforce de former des cadres mauritaniens issus des tribus, qui soient des agents de vulgarisation. Dans ce domaine, presque tout est encore à faire. D'autre part, il est bien évident que le mouvement légitime d'émigration des travailleurs ne fera que croître si les élites mauritaniennes ne veulent pas offrir aux travailleurs noirs qui ont fait leur richesse une participation dans la dignité à l'élaboration d'une Mauritanie nouvelle.

BIBLIOGRAPHIE

Outre les titres décrits à la bibliographie générale, on peut citer :

- BEYRIES, J. (1935), « Questions mauritaniennes. I. Note sur l'enseignement et les mœurs scolaires indigènes en Mauritanie », *Revue des études islamiques*, I, p. 39-73.
- (1937), « Évolution sociale et culturelle des collectivités nomades en Mauritanie », *Bull. Com. Ét. Hist. Scient. AOF*, XX, p. 465-481.
- BONNET-DUPEYRON, F. (1947), « Note sur l'infiltration peule en Mauritanie à l'ouest de l'Assaba », *Compte rendu 2^e CIAO*, Bissau, v, p. 13-26, 2 cartes.
- (1949), « L'agriculture en pays nomade », *Congrès international de géographie (Lisbonne)*, IV, p. 9-23.
- (1950), *Cartes de l'élevage en Mauritanie*. Déplacements saisonniers des éleveurs en basse et moyenne Mauritanie. Carte à 1/500 000, en 2 feuilles (1a: ouest; 1b: est). Principaux itinéraires, centres commerciaux et centres de consommation, carte à 1/3 000 000. Paris, ORSTOM.

- BOUHAQQ, Carbou (1938), « Noirs et Blancs aux confins du désert », *Bull. Com. Ét. Hist. Scient. AOF*, IV, p. 480-489.
- CENIVAL, P. de; MONOD, Th. (1938), *Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal par Velentim Fernandes (1506-1507)*, Paris, Larose, 214 p., index, bibl., 1 carte h. t.
- DIEGO, Charles (1935), *Sahara*, préface de M. Gaudefroy-Demombynes, Casablanca, Les Éditions du Maghreb, *Les romans marocains*, 257 p., 1 carte, épuisé. Réédité sous la couverture: Charles Diego (Général Brosset), *Un homme sans l'Occident*, précède de « Portrait d'une amitié », par Vercors, Paris, Les Éditions de minuit, 1946, 256 p.
- LERICHE, A. (1951), « Les Haratin (Mauritanie) », *BLS*, 6, octobre 1951.
- MARTIN, G. (1939), « L'association agricole ou sirka fe-l-harâta en Mauritanie », *BIFAN*, 4, p. 762-768.
- MARTY, P. (1919), *L'émirat des Trarza*, Paris, E. Leroux, 483 p., 2 pl., 31 annexes, bibl.
- (1920), *Études sur l'islam et les tribus du Soudan*, Paris, E. Leroux, 4 tomes.
- MAUNY, R. (1956), « *Esmeraldo de situ orbis* », *côte occidentale d'Afrique du Sud marocain au Gabon, par Duarte Pacheco Pereira (vers 1506-1508)*, Centro de estudos da Guiné portuguesa, Bissau, n° 19, 226 p., texte, traduction, 319 notes, bibl., index, 5 cartes.
- TOUPET, Ch. (1958), « La vallée de la Tamourt en Naaj. Tagant. Problèmes d'aménagement », *BIFAN*, B, 1-2, p. 68-110, 6 fig., 3 cartes h. t.
- (1960), « La Mauritanie 1960 e i suoi problemi », *Le vie del mondo*, XXII, p. 165-180, ill.